

RECTIFICATIFS**Rectificatif au règlement (UE) 2017/2228 de la Commission du 4 décembre 2017 modifiant l'annexe III du règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif aux produits cosmétiques**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 319 du 5 décembre 2017)

Page 4, annexe, dans le tableau, dans la colonne a «Numéro d'ordre»:

au lieu de: «X»,

lire: «306».

Page 5, annexe, dans le tableau, dans la colonne a «Numéro d'ordre»:

au lieu de: «Y»,

lire: «307».
